Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260209-75DEL2601006DSP-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 09 février à 20h, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. Mahieu, Maire.

Étaient présents : MAHIEU Pierre-Yves, BOUCHER Jean-Marc, PELLERIN Caroline, DUMONT Philippe, DERVILLY-COUERAUD Martine, LE FLOCH Philippe, BERNIER Samantha, MARY Frédéric, MAINGUY Suzanne, LOUVET Bernard, KORSEC Maude, GAUDIN Ludovic, ADAM Muriel, MOKADEM Eddy, CHENU Maëll, BRAULT Jérémy, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, BECKER Frédérique, LENOUVEL Erwan, DUSSART PLUNIAN-BLOT Marie-Hélène, GOUËL Matthieu.

Absents excusés : VILON Guy, CHENAIS Sophie.

Absents : GLERON Katell, TOUARIN Philippe, QUERRIEN Laurence, GUILBERT Vincent, BLANDEAU Laurent.

Pouvoirs : M. VILON à M. MARY, Mme CHENAIS à Mme BERNIER.

Secrétaire de séance : M. Bernard LOUVET

Délibération n°75-DEL-2026-01-006-DSP Subventions aux associations et subventions scolaires 2026 - Attribution - Autorisation

Convocation en date du 02 février 2026
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 09 février 2026

Rapporteur : Frédéric Mary

Exposé : Lors du vote du budget primitif 2026, des subventions et concours financiers ont été inscrits dans les crédits budgétaires mais non listés.

Les commissions Vie Associative et Culture du 14 janvier et du 21 janvier 2026 ont examiné l'ensemble des demandes par association et proposent d'attribuer les sommes 2026 comme indiquées dans les tableaux ci-joints.

Pour information, la valorisation des apports d'aides logistiques aux manifestations associatives par les services de la ville aux associations cancalaises (Subvention en nature) a été chiffrée à **98 055 €** pour l'année 2025.

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales,*

Suivant *l'avis des commissions Vie Associative et Culture du 14 janvier et du 21 janvier 2026,*

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213500499-20260209-75DEL2601006DSP-DE

Le Conseil Municipal est sollicité pour :
Article 1 : **Approuver** le versement des subventions 2026 aux associations et des subventions scolaires comme indiquées dans les tableaux joints.
Article 2 : Stipuler que les crédits prévus à cet effet sont inscrits au BP 2026.

Mme GANDAIS ne prend pas part au vote.

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



P.Y. MAHIEU